



Coordination Syndicale Départementale des Territoriaux
25 Avenue de la Gare 07000 PRIVAS csd.cgt.ardeche@gmail.com
Syndicat CGT intercommunautaire pays des Vans en Cévennes, Beaume Drobie en Cévennes, Communauté de communes des gorges de l'Ardèche
Mairie de Saint Paul le Jeune Tél. 06.34.53.69.90 cgt.basse.ardeche07@gmail.com
Union Départementale CGT de l'Ardèche Maison des Syndicats 25 Av de la Gare
Privas 07000 04 75 66 76 66



Privas, Le 13 septembre 2017

Mesdames, Messieurs les Elu-e-s
Mairie de Joyeuse
Le Bourg
07260 Joyeuse

Objet : Situation des agents de la commune

Mesdames, Messieurs,

Suite à la rencontre de ce jour avec des représentants du conseil municipal dans le cadre du rassemblement citoyen devant la mairie, à l'appel de la CGT, nous vous rappelons les conclusions de l'entretien à savoir :

- La tenue d'un conseil municipal extraordinaire et en urgence (dans les prochains jours) afin de délibérer sur la réintégration totale et entière de M. Valentini Jean-Dominique sur son poste de responsable des services techniques.
- La désignation d'un.e élu.e, en capacité d'ouvrir une véritable concertation avec les agents de la commune et leur syndicat, afin d'aboutir à une communication positive (ELU.E.S/AGENTS) dans un climat serein et respectueux.

La CGT confirme son engagement à poursuivre son rôle de médiation et restera vigilante quant à l'avancée des négociations.

Comme il a été dit par le syndicat Basse Ardèche, la réintégration de M Valentini ne fera pas l'objet de négociation et constitue la condition incontournable de la poursuite ou non du préavis de grève.

Nous restons persuadés de la possibilité d'une issue positive à cette situation.

Recevez, Mesdames, Messieurs, nos salutations.

ARGENSON Jacques
Secrétaire Général
CGT Basse Ardèche

CONSTANT Bruno
Animateur Coordination
Syndicale départementale

VIGOUROUX Éric
Secrétaire Général
Union départementale CGT